ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 10018

Texte de la question

M. Simon Renucci appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation de l'UNEDIC. Le 20 décembre 2002, un accord a été conclu entre certains syndicats et le MEDEF pour renflouer les comptes de l'UNEDIC. Les termes prévoient une baisse des droits d'accès et du niveau d'indemnisation des chômeurs, pénalisant plus particulièrement les jeunes et les plus de cinquante ans. Devant cette injustice et le recul de la solidarité nationale, il lui demande la position du Gouvernement et les éventuelles mesures d'accompagnement qu'il compte prendre.

Données clés

Auteur : M. Simon Renucci
Circonscription : Corse-du-Sud (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10018
Rubrique : Chômage : indemnisation
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 janvier 2003, page 147